

# RÉGUIISHEIM

Info Rexa {Lettre d'information} n°23/IV  
Octobre 2024



## L'édito du Maire

### MAIRIE

40 Grand'Rue 68890 REGUISHEIM  
tél. 03.89.81.02.50

Courriel : [info@reguisheim.alsace](mailto:info@reguisheim.alsace)

Site internet : [reguisheim.alsace](http://reguisheim.alsace)

Lundi - mercredi - jeudi :

10 h -12h et 16h -18h

Mardi : 16h-18h

Vendredi : 8h-12h – 14h-16h

### ÉCOLES

École maternelle : 03.89.81.74.11

École élémentaire Les Tilleuls : 03.89.81.06.32

Périscolaire : 09.82.26.47.96

### ASSISTANTES SOCIALES

ENSISHEIM : Mme Céline COLOTTI-VINCENT  
tél. 03.89.81.13.33

Mme Audrey SCHUH (pôle gérontologique)

tél. 03.89.49.67.20

### RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

2 rue du 6 février

68190 ENSISHEIM

03.89.83.42.42

### DÉCHÈTERIE ENSISHEIM

Rue Jacqueline Auriol 68190 ENSISHEIM

tél : 03.89.26.36.26

Le Lundi et le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30

Le mardi fermé

Le mercredi, le vendredi et le samedi :

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

### CABINET DE SOINS INFIRMIERS

40 Grand'Rue 68890 REGUISHEIM

tél : 03.89.81.73.61

### PHARMACIE DE GARDE

N° Audiotel 3237 - [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

### NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU

17 Gendarmerie

18 Pompiers

112 Numéro unique européen

Chères Réguisheimois, chers Réguisheimois,

A 10 semaines de Noël, j'aimerais tant pouvoir rédiger un édito empli d'espoir et de sérénité. La géopolitique ne m'y invite toujours pas. Le conflit en Syrie a été mis sous silence par l'invasion russe en Ukraine et à présent c'est le Proche-Orient qui fait tristement la une. Tous ces conflits demeurent toujours réels et délétères pour notre civilisation, pour l'avenir que nous promettons à nos enfants. Notre désorganisation gouvernementale en devient presque secondaire.

Nous disposons d'un nouveau premier ministre, d'un nouveau gouvernement. Sont-ils la représentation du vote des français à l'occasion des toutes dernières élections législatives ? La question peut être posée. Sachons toutefois raison garder et essayons de conserver une certaine concorde. Espérons que nos communes ne feront pas encore les frais des coupes budgétaires, que les entreprises ne seront pas grevées de nouvelles taxes et que le pouvoir d'achat des particuliers ne sera pas affecté. Sans quoi, tous les projets, des uns et des autres, prendront du plomb dans l'aile. Situations qui seraient catastrophiques pour notre économie !

En ce mois d'octobre, la grisaille est donc bien présente. Entre nuit et brouillard, nous avons plaisir à partager avec vous quelques lueurs, celles de nos projets qui se montent et se concrétisent.

Les premiers coups de pioches du futur parc photovoltaïque ont eu lieu avec, dans un premier temps, la création et l'aménagement sur 18 hectares de la zone de compensation réservée, entre autres, à notre cher oedicnème criard. La deuxième phase consistera en l'installation des panneaux photovoltaïques sur 22 hectares. Le démarrage en production est lui prévu pour fin d'année 2025.

Notre tant attendue antenne téléphonique est en place depuis quelques mois et comme un phare dans la nuit, elle nous indique le chemin vers la 4G. Nous espérons maintenant que les quatre opérateurs téléphoniques trouveront également la voie pour raccorder leurs antennes aux réseaux.

Autre projet d'envergure, d'actualité et d'avenir : la vidéo protection.

Cet outil aura plusieurs atouts pour la commune et pour ses administrés. Il contribuera à résoudre des délits, confondre des auteurs de vols ou d'incivilités. La vidéo protection est avant tout un moyen fort de dissuasion. Pour un maire qui aime sa commune et ses administrés, les incivilités qu'il préfère, sont celles qui n'ont pas lieu. Je tiens à rappeler que les caméras ne seront pas intrusives et uniquement axées sur le domaine public, avec les filtres nécessaires.

Pleins phares sur la nouvelle bibliothèque la Bulle. Je remercie les nombreux visiteurs lors des portes ouvertes et vous invite toutes et tous à venir découvrir ou redécouvrir ce lieu, dès sa prochaine ouverture. Les nouveautés et animations au programme méritent le détour.

On m'a tantôt mis quelques "STOP" au sujet de la sécurisation sur la route d'Ensisheim. J'ai effectivement été interpellé au sujet de l'écluse mise en place avec le concours des services de la Collectivité Européenne d'Alsace a servi de test. Test qui a soulevé des avis contraires comme des avis favorables. Je n'ai pas jugé cette formule de ralentissement très convaincante. Il n'en demeure mon souhait d'accroître la sécurité pour tous les usagers de nos voies. Nous allons maintenant attendre les conclusions des techniciens de la CEA. D'autres tests ou aménagements sont à entrevoir. .../...

Attaché à rester à l'écoute de toutes et de tous, de réaliser des projets qui seront acceptés et respectés par la majorité, je vous informe qu'une réunion publique sera organisée afin d'évoquer les options qui s'offriront à nous. Vous connaissez l'adage, « la sécurité routière, c'est l'affaire de tous ».

A ce sujet, des vitesses plus qu'excessives sur cette route ont été captées par les outils de la CEA. Je compte sur chacun d'entre vous pour respecter la nouvelle limitation de vitesse à 50 km/h.

Cette fin d'année est aussi le moment de réjouissances, que je vous souhaite sans limites.

La troisième édition de la Bura Fascht a donné le la, suivie de la deuxième marche gourmande du BFBB. Ces deux moments forts ont été couronnés de succès au vu de la fréquentation. A présent, place aux artistes et à leur salon éponyme, suivi des tribulations de nos acteurs du théâtre alsacien. Viendra ensuite le temps de Noël, son marché, la tournée des pères Noël à moto, le repas de nos aînés et autant de moments de pur bonheur.

Je voulais d'ailleurs remercier nos aînés, qui lors de vos anniversaires, me réservez, ainsi qu'à Philippe Schwob, un accueil chaleureux. Ce sont toujours des moments conviviaux et d'échanges que j'affectionne tout particulièrement. A votre contact, j'apprends toujours plus toujours mieux de ce qu'a été le village, comment il a évolué au fil des ans. Vos récits enrichissants éclairent également les projets que je mène avec les élus.

Vous sentez cette odeur enivrante d'anis étoilé ? Avec quelques semaines d'avance, je vous souhaite une belle fin d'année, d'agréables fêtes de Noël. J'espère que vous pourrez toutes et tous être présents, avec nous, avec moi, le 10 Janvier 2025 à l'occasion de mes vœux à la population.

Encore et toujours, prenez soin de vous, de vos familles et de vos proches.

*Chaque voix, même unique, a sa place dans ce grand concert humain. Restons ouverts et curieux les uns envers les autres, car c'est souvent dans la différence que se cache la plus belle des richesses. (William Sinclair M.)*

Votre Maire, Frank PAULUS

### **Compte rendu des décisions du Conseil Municipal du 19 septembre 2024**

- **Vidéoprotection**

En préambule, M. le Maire remercie les membres de la commission de sécurité pour le travail effectué.

Une présentation du projet est faite par MM. Steve BUGMANN, Patrick RICHARD, Grégory LEMOINE membres de la commission de sécurité.

Les lieux d'implantations des 29 caméras sont détaillés par les membres. Ces lieux couvrent essentiellement les entrées et sorties du village, les bâtiments publics (église, écoles, mairie, Espace des 3 cœurs...), le domaine public communal.

Un bureau de recueil des données sera également installé en mairie. N'y auront accès que les personnes habilitées. Les images seront gardées 30 jours.

Quatre prestataires ont remis une offre. La société ARS TELECOM a été retenue par la commission avec un montant de 86 440 € HT. La maintenance aurait un coût de 1 800 € HT/an et la supervision 1 800 € HT/an. Le projet est susceptible d'être subventionné à hauteur de 60-70%.

Le conseil municipal décide de suivre la commission de sécurité, de retenir l'entreprise ARS TELECOM et de valider le projet dans la limite de 86 440 € HT et d'autoriser le M. le Maire à demander et percevoir des subventions et à signer tout document relatif à ce projet.

- **Étude de faisabilité - rénovation de la salle polyvalente de l'école maternelle**

La Commune de REGUISHEIM souhaite étudier la faisabilité d'une rénovation de la salle polyvalente. Dans ce cadre, le cabinet W-Conception a transmis un devis pour une étude de faisabilité du projet.

M. le Maire précise que cette rénovation est nécessaire pour l'accueil de publics dans cette salle dans le cadre de petites manifestations (commémorations). Le prix de la prestation est de 10 580 € TTC.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés, de valider le projet dans la limite de 10 580 € TTC et d'autoriser M. le Maire à demander et percevoir des subventions et à signer tout document relatif à ce projet.

- **Projet d'exploitation agricole de la ferme 55 Grand Rue, ajout de surface**

Est demandé, l'achat de la parcelle communale section 20 n°31 de 6 ha en zone Ab par M. Patrick MEYER et Mme Logane BISCHOFF en vue de l'installation de ces derniers comme jeunes agriculteurs conformément au PVA 607 du cabinet Marc JUNG.

Le prix proposé est de 12 000 € l'hectare, soit 72 000 €. Le conseil municipal décide de valider la vente de la parcelle mentionnée ci-dessus au prix de 12 000 € l'hectare, soit 72 000 €, de confier la rédaction de l'acte à un notaire et d'autoriser le Maire à signer l'acte de vente à intervenir.

- **Vente Lepinay, ajout de surface**

La vente d'un petit bout de la parcelle section 1 n° 16 d'une surface de 26 m<sup>2</sup> (0,26 ares) est soumise au conseil municipal suite à l'ajout de 2 m<sup>2</sup> conformément à l'arpentage réalisé par le cabinet JUNG.

Le prix demandé est de 12 000 € l'are soit 3 120 €, les frais seront à la charge des acquéreurs M. et Mme Brice LEPINAY.

Le Conseil Municipal décide de la vente de la parcelle susmentionnée au prix proposé, soit 3 120,00 €, de confier la rédaction de l'acte à un notaire, d'autoriser le Maire à signer l'acte de vente et de mettre à la charge de l'acquéreur les éventuels frais.

- **Cession d'une parcelle de 3,40 ares à la CEA**

Dans le cadre des travaux d'amélioration de la visibilité entre le croisement de la RD 2 et la RD 50, la Collectivité Européenne d'Alsace souhaite acquérir à l'euro symbolique la parcelle cadastrée section 19 n° 30/2 pour une contenance de 3,40 ares conformément au procès-verbal d'arpentage du cabinet BILHAUT.

Le Conseil Municipal décide de la vente de la parcelle susmentionnée à l'euro symbolique, de confier la rédaction de l'acte à un notaire et d'autoriser le Maire à signer l'acte de vente.

- **Achat d'une structure de scène de théâtre**

Est proposé au conseil municipal, l'achat d'une partie de structure de scène de théâtre au tarif de 6 794,98 € TTC M. le Maire précise qu'elle sera mise à disposition de la commune, du théâtre et des autres associations.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés, de valider le projet dans la limite de 6 794,98 €, d'autoriser le Maire à demander et percevoir des subventions et d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

- **Devenir de la licence 4 de la commune**

Sont proposées les 3 options suivantes : location, vente, conservation.

M. le Maire précise que les commerçants locaux ne sont a priori pas intéressés. Toutefois les conseillers proposent de soumettre une offre de location de la licence 4 à 100 €/mois au restaurateur Frank's Smokehouse.

En cas de non intérêt la licence sera louée au plus offrant.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de valider la proposition ci-dessus.

- **Achat d'un tracteur pour le service technique**

Est soumis au conseil municipal l'achat d'un tracteur John DEERE compact au prix de 39 900 € TTC.

Le Conseil Municipal décide de valider le projet dans la limite de 39 900 € TTC, d'autoriser le Maire à demander et percevoir des subventions et d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce projet.



## Bibliothèque Municipale La Bulle



### Inauguration le vendredi 27 septembre



Installée dans la « Maison pour Tous » qui abrite aussi la ludothèque, les activités du club des aînés et les après-midi tricots, la bibliothèque a retrouvé une nouvelle vie. De nombreuses personnalités étaient présentes pour son inauguration comme le député Raphaël Schellenberger et le maire d'Ensisheim et président de la Communauté de Communes Michel Habig. Murs clairs et bois blond des tables et poutres, fauteuils et canapés pastel, couleurs vives aux murs pour délimiter gaiement les espaces, coin adapté très cosy pour les plus jeunes, La Bulle mérite bien son nom de cocon confortable et paisible, vecteur de rencontres et d'échanges, accessible à tous gratuitement afin de « garantir à chacun un égal accès à la culture ».

Après la dissolution de l'association gestionnaire qui en a assuré le suivi durant 40 ans, il devenait nécessaire de réhabiliter le lieu et de l'adapter aux évolutions de la société à travers un projet aux prestations de qualité, complétant les aménagements déjà réalisés par le présent conseil municipal.

Ainsi, un espace lecture pour enfants dyslexiques et pour les malvoyants sera prévu, ainsi que des ateliers et animations thématiques les mercredis. Les horaires d'ouverture passeront de 5 à 10 h par semaine, et davantage durant les vacances scolaires. Ce projet de plus de 30 000 € pour la commune, avec le concours de la CEA, porté par l'adjoint Éric Hassenfratz, avec le soutien du maire et les conseils des Bibliothèques d'Alsace, sera finalisé en 2025 avec l'aménagement d'une cour intérieure. Il a remercié tous les intervenants et conseillers qui ont contribué à la réussite de ce projet : élus, agents, Bibliothèque d'Alsace, Médiathèque de Niederhergheim, artisans et techniciens. Les bénévoles qui œuvrent au sein de La Bulle, Sarah, Carine et Isabelle, ont reçu une jolie attention en remerciement de leur travail. À noter que des partenariats devraient voir le jour avec les médiathèques environnantes, sous l'impulsion de la CEA. Le samedi, les portes ouvertes organisées ont connu un beau succès avec une centaine de visiteurs. La Bulle sera tout à fait opérationnelle fin octobre pour Halloween et les vacances scolaires.

### Portes ouvertes le samedi 28 septembre



Au lendemain de son inauguration, près d'une centaine de visiteurs ont découvert la nouvelle bibliothèque lors des portes ouvertes du samedi 28 septembre. Cela laisse présager un bel avenir à ce lieu. Céline, responsable de la bibliothèque, accompagnée de deux bénévoles aux petits soins, Sarah et Carine, ont pu accueillir, renseigner et divertir les nombreux curieux. La nouvelle organisation de la bibliothèque, l'animation de vélos en tous genres et la présence d'un glacier qui s'est adapté à la température en proposant des gaufres, ont fait mouche aux yeux des petits comme des plus grands, sous les yeux de Carole Elmlinger, conseillère d'Alsace.

## Quelques manifestations de l'automne

### BURA FASCHT des 7 et 8 septembre

La troisième Bura Fascht a attiré le public en masse le week-end des 7 et 8 septembre à Réguisheim, en particulier le samedi. La manifestation, inscrite au calendrier de la Ronde des fêtes, mettait une nouvelle fois en avant le monde agricole, l'aviculture et l'artisanat.



### 2ème marche gourmande du BFBB

Après le succès de sa première édition à l'automne dernier, l'association Baby Foot Bonne Bière (BFBB) de Réguisheim a remis le couvert en organisant sa deuxième marche gourmande le dimanche 29 septembre. Les marcheurs ont pu arpenter le parcours d'une distance de 7,5 km. Les départs ont eu lieu depuis l'Espace des 3 Cœurs, entre 11 h et 13 h, à raison d'un départ en groupe toutes les vingt minutes. La marche comprenait six étapes gourmandes : le premier arrêt a mis à l'honneur l'incontournable brezel. Les participants ont dégusté ensuite, tout au long de leur balade, potage, salade vigneronne, bœuf aux carottes, fromage et dessert.

## En bref :

### Octobre Rose

« Octobre Rose » fête son 31e anniversaire en 2024. L'événement symbolisé par le ruban rose met l'accent sur le dépistage organisé, avec l'Institut national du cancer. À partir de 50 ans, faites-vous dépister tous les deux ans : vous vous en remercieriez.

<https://www.ligue-cancer.net/octobre-rose>

### Sécurisation rue d'Ensisheim

La commune souhaite sécuriser la rue d'Ensisheim et plus globalement tous les axes. À ce titre, une étude a été menée avec l'unité routière de la CEA. Des essais de sécurité ont été réalisés sur proposition avec la mise en place d'une écluse sur la route départementale, à l'entrée du village ayant pour but de diminuer la vitesse des véhicules sur ce tronçon. Cet essai était gratuit et il s'inscrivait dans une proposition plus globale de sécurisation de la rue d'Ensisheim avec la mise en place d'un passage piéton comprenant une aire de sécurité et deux terre-plein centraux.

Le dispositif a été démonté le 27 septembre. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2024, **la vitesse est limitée à 50 km/h sur la RD 201, Rue d'Ensisheim de l'entrée à la sortie du village** (arrêté municipal du 30 septembre 2024).

**Foulées de l'III 2024** : La 3<sup>ème</sup> édition se déroulera ce dimanche 13 octobre de 9 h à 12 h. Environ 500 coureurs seront présents sur les 3 courses : Semi Marathon solo ou relais (21.1 km), 10 km et 5 km et ils traverseront notre commune.

### Réfection du pont passant le Canal Vauban



Les travaux préliminaires de réfection de cet ouvrage d'art sont prévus le 21/10, sans fermeture de la route à la circulation.

La route sera coupée à la circulation à partir du 04/11. Les travaux devraient prendre fin avant mars 2025. Leur bonne avancée demeure tributaire des conditions climatiques et des congés hivernaux de l'entreprise.

### Cimetière

De nombreux vols au cimetière ont été constatés.

Le vol de fleurs dans les cimetières est bien plus qu'un simple délit matériel. **C'est une atteinte à la dignité des défunts et à la peine des familles endeuillées.** Chaque arrangement floral déposé sur une tombe est un geste d'amour, de respect et de souvenir.



## Recensement de la population 2025



Dans le cadre du recensement de la population 2025 organisé par l'INSEE, la commune de Réguisheim recrute 4 agents recenseurs pour la période du **jeudi 16 janvier 2025 au samedi 15 février 2025**.

**Profil de l'agent recenseur :** Si vous êtes intéressés, disponibles, méthodiques, discrets, n'hésitez pas à déposer votre candidature à la mairie, **avant le vendredi 15 novembre 2024**.

## Conciliateurs de Justice

La conciliation permet de trouver une solution amiable à un litige grâce à l'intervention d'un tiers ; le conciliateur de justice. Ce mode de résolution des conflits s'inscrit au cœur de la vie des territoires dans la mesure où les permanences de conciliation se déroulent en majorité dans les mairies.

Il s'agit d'une dynamique positive que nous devons renforcer.

A l'écoute des citoyens et au soutien de la concorde : Le conciliateur est un auxiliaire de justice bénévole et assermenté qui intervient pour résoudre un litige entre plusieurs personnes.

Pour développer les permanences de conciliation il nous faut des conciliateurs : Pour nous permettre de maintenir la conciliation au plus proche des citoyens, nous devons renforcer notre équipe locale de conciliateurs de justice.

Pour devenir conciliateur de justice, il faut être majeur, jouir de ses droits civiques et politiques, n'être investi d'aucun mandat électif dans le ressort d'exercice des fonctions, ne pas exercer actuellement d'activité judiciaire à quelque titre que ce soit. Le profil recherché du conciliateur est une personne qui par son expérience a quelques connaissances en matière juridique, est volontaire pour donner de son temps afin de contribuer à l'œuvre de justice et surtout, a une capacité d'écoute et d'empathie.

**Si vous êtes intéressé ou avez des questions, merci de prendre contact ou d'adresser un courrier de motivation accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité (recto-verso) au Tribunal de Proximité de GUEBWILLER 1 Place Saint Léger 68504 GUEBWILLER. Tél : 03.89.62.17.20**

[accueil.tprx-quebwiller@justice.fr](mailto:accueil.tprx-quebwiller@justice.fr)

## **A table !**

Nous souhaitons la bienvenue à deux nouveaux artisans culinaires.

### **Pili Pili Malgache Food**



Le traiteur local Pili Pili Malgache Food sera présent un vendredi soir sur deux sur le parking de la maternelle, à compter du 11 octobre. Ses jours de présences et menus peuvent être suivis sur sa page Facebook :

<https://www.facebook.com/pilipilimalgachefood>

### **Berliner Kebab Mu Mu**

Le nouveau gérant du restaurant kebab nous informe de son ouverture prochaine.

Afin de rester informés de ses actualités, vous pouvez le suivre sur ses réseaux sociaux, notamment sa page Facebook :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61566159724481>



**Quelques événements à venir**

**Halloween**

Chères petites sorcières, chers petits diabolins, chers petits et grands enfants du village, le Conseil Municipal, armé de friandises, vous donne rendez-vous

**LE JEUDI 31 OCTOBRE 2024**  
**de 15h à 17h à la bibliothèque**  
**pour maquiller les enfants**  
**et de 17h30 à 18h30 dans la cour de l'école maternelle**  
**pour affronter vos sorts...**



Préparez vos déguisements les plus terrifiants et rejoignez-nous !  
Les friandises seront distribuées en sachets préemballés.  
Une petite buvette sera proposée par l'association « D'Rahmasser Bura ».

**Salon des Artistes**

Avec la participation de la commune, le Club Philatélique de Réguisheim organise son traditionnel Salon des Artistes à l'Espace des 3 Cœurs, **le samedi 2 novembre 2024 de 14h à 18h et le dimanche 3 novembre 2024 de 10h à 17 h.**

Vous avez des talents artistiques ou artisanaux ? Venez partager et exposer le fruit de votre passion !

Si vous êtes intéressés, Mme Sabine Meyer reste à votre écoute au 06.87.12.02.30.



un geste citoyen et solidaire

**La collecte de la BANQUE ALIMENTAIRE aura lieu le jeudi 21 et le vendredi 22 novembre. Les denrées pourront être déposées au magasin VIVAL de REGUISHEIM**



L'Association « Rexer Rahmasser Théâtre » propose une comédie intitulée : **MET ODER OHNA ?**

Elle sera présentée à l'Espace des 3 Cœurs aux dates suivantes :

Les vendredis 22 et 29 novembre à 20h15

Les samedis 23 et 30 novembre à 20h15

Le dimanche 24 novembre à 14h30

Réservations au Tabac Schmitt.

Tél : 03.89.81.78.24 ou 06.72.80.10.05



Il aura lieu cette année, les **7 et 8 décembre** à l'Espace des 3 Cœurs.

Un flyer plus détaillé sera distribué prochainement par l'OMSAL.

**Repas des aînés**  
**Dimanche 15 décembre 2024**  
**à l'Espace des 3 Cœurs**

Les invitations seront transmises prochainement.



**2025**

**Vœux du Maire**

**Réception prévue le**  
**vendredi 10 janvier**  
**2025**

à l'Espace des 3 Cœurs

**Grands anniversaires d'octobre, novembre et décembre 2024**

**OCTOBRE**

SCHNEIDERLIN Irène	70 ans	01
SCHOLL Marie-Thérèse	70 ans	03
CORRA Jocelyne	70 ans	15
CONTRERAS Leonardo	70 ans	18
STEMPIEN Marie-France	70 ans	30
HILBRUNNER Danielle	71 ans	22
CUCULOVIC Dragica	73 ans	02
BERNARD Claude	73 ans	27
GUILIO Paulette	73 ans	29
HILBRUNNER Georges	75 ans	05
MEYER Béatrice	76 ans	19
SCHREIBER Eliane	76 ans	14
GUILIO Jeannot	76 ans	23
CAPAROS Gérard	78 ans	27
PEREZ José	79 ans	16
BISCHLER Alice	79 ans	18
RIETTE Jean-Marie	79 ans	21
ANZUR Dolorès	79 ans	21
KUNTZELMANN Henri	84 ans	14
WOFNER Rémy	85 ans	17
WOLWOWICZ Anne	86 ans	04
GALLIATH André	87 ans	16
BOSSERT Marthe	87 ans	24
KUZIO Marie-Thérèse	92 ans	24

**NOVEMBRE**

JOLY Danuta	70 ans	15
OLFF Francine	70 ans	17
FOHRER René	71 ans	12
SAIDANI Denise	71 ans	15
BILLEY Marie Josée	72 ans	11
HORMAECHE Bernard	75 ans	20
BARBICHE Andrée	76 ans	30
MEY Isabelle	76 ans	06
SUTTER Nicole	77 ans	08
KIEFFER Marcel	78 ans	27
FISCH Marlyse	78 ans	28
WEISS Marie Augustine	79 ans	21
THIERY Françoise	80 ans	05
FOHRER Hubert	83 ans	03
ROMERA Yolande	83 ans	13
HALLER Marthe	83 ans	25
HAMM Marie-Rose	87 ans	01
LOCANE François	87 ans	25
GARZETTA Marguerite	88 ans	22
FRIEDMANN Denise	91 ans	02

**JOYEUX  
ANNIVERSAIRE**



**DÉCEMBRE**

SIFFERT Simone	70 ans	04
ZIMMERMANN Michel	70 ans	15
MILIGHETTI Pascal	71 ans	08
DRAN Joëlle	71 ans	09
RUDOLF Joseph	71 ans	10
FRANCOIS Christian	71 ans	17
BONHOMME Denise	72 ans	03
FERRE Danièle	73 ans	06
BIANCHI Jean-Jacques	73 ans	18
SZABELSKI Guy	74 ans	11
GENEY Jean-Luc	74 ans	16
HEINRICH Liliane	77 ans	29
ANGSELL Jean-Louis	78 ans	04

SCHREIBER Mathieu	78 ans	18
GASCHY Yvette	78 ans	22
PEREZ Renée	79 ans	16
LISCH Nicolas	81 ans	15
GANTER Gabrielle	81 ans	20
JECKO Marguerite	81 ans	27
FIGENWALD Elise	81 ans	30
FALCH Geneviève	85 ans	10
PETER Marie-Thérèse	86 ans	14
HAEFFLINGER Francine	90 ans	17
GERBER Simone	90 ans	25
ACKERMANN Alice	95 ans	14

